



# RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

n° 13  
février 2021

## Vie pratique

Eau et assainissement :  
une gestion intercommunale

## Territoire d'entreprises

Aisne-Shopping.com : bientôt  
vos courses locales en ligne

## Sortir & découvrir

Tout sur Alexandre Dumas  
(ou presque)



Inclus :  
le guide pratique  
de la Communauté  
de Communes

# Sommaire

**Brèves**.....p.3 et 4

**Vie pratique**.....p.5 à 9

- Habitat: le PLH se poursuit
- MaPrimeRénov' : une aide pour la rénovation énergétique ouverte à tous
- Eau et assainissement: une gestion intercommunale
- Environnement: opération de collecte d'amiante
- PLUi et RLPi: de nouvelles orientations en terme d'urbanisme
- Un Espace France Service à Vic-sur-Aisne
- Dernière ligne droite pour la fibre !

**Territoire d'entreprises**.....p.10 et 11

- Aisne-shopping.com : bientôt vos courses locales en ligne
- Le petit marché de Diane : un nouveau commerce ambulancier
- Indutex au service de l'innovation écologique

**Sortir & découvrir**.....p.12 à 17

- Découvrez les trésors de nos communes : Berny-Rivière et Troësnes
- Le réseau Villéo-Retzéo se digitalise
- L'École de Musique Intercommunale : une fourmière toujours en action
- Encore plus de sorties avec l'office de tourisme !
- 5 questions à... Dominique Brisson, éditrice du livre « *Tout sur Alexandre Dumas (ou presque)* »
- « P'Retz-moi ton jeu ! » : un nouveau service proposé par le RAM !
- Devenez sapeur-pompier volontaire
- Le « petit roi François »

**Agenda**.....p.18 et 19

- Agenda des communes

**Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes**

**Directeur de la publication :** Alexandre de Montesquiou

**Rédaction en chef :** service communication

**Conception et réalisation :** DonCameleon

**Impression :** Alliance partenaire graphique

**Photographies :** © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches ;

© Adobe Stock ;

Couverture : ©Freepik/wayhomestudio

N° ISSN : 2553-9426



édito



**Alexandre de Montesquiou**  
Maire de Montgobert  
Président de la Communauté  
de Communes Retz-en-Valois

**A**dieu 2020, année éprouvante pour tous !

Les élus et les agents de la Communauté de Communes se sont mobilisés chaque jour, à vos côtés, pendant ces moments difficiles. Dès le début avril, nous avons distribué des **masques FFP2** aux soignants et ouvert un **accueil d'urgence** pour les enfants des personnels mobilisés.

Nous avons également accompagné les entreprises de notre territoire avec le **gel de loyers** pour celles qui louent des bâtiments intercommunaux et la mise en place d'une **aide financière de 1 000€ dont plus de 200€ d'entre elles ont bénéficié.**

Malgré cette crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, nous avons continué à travailler sur les sujets du quotidien avec l'approbation du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (p8), la mise en place du nouveau réseau de transport **Villéo-Retzéo** (p13) sur l'ensemble de nos 54 communes et l'obtention du label **Espace France Services** (p8) pour notre antenne de Vic-sur-Aisne.

2020 était également l'année de la commémoration des **150 ans de la mort de notre cher Alexandre Dumas** pour laquelle nous avons établi 3 partenariats avec les éditions *Cours toujours* et les associations locales : distribution gratuite du livre « *Tout sur Alexandre Dumas (ou presque)* » dans les écoles (page 15), réalisation, avec l'Amicale Philatélique Cotterézienne, d'un timbre à son effigie et organisation d'un événement festif avec la Société des Amis du Château de Villers-Cotterêts. Ce dernier ayant dû être reporté, nous vous donnons **rendez-vous le samedi 29 mai dans le Parc du Château.**

Souhaitons que 2021 soit plus prometteur, même si ce début d'année nous demande de persévérer dans nos efforts.

Nous continuerons d'aller de l'avant sur les nombreux sujets dont la collectivité à la charge : lancement d'une **plateforme d'e-commerce, en partenariat avec la CCI de l'Aisne**, pour retrouver vos commerçants et artisans de proximité (p10), **Programme Local de l'Habitat** (p5), **travaux de renforcement et d'amélioration des réseaux d'assainissement** (p6) ainsi que des actions en faveur de l'enfance-jeunesse, la culture, le tourisme et le sport. Vous trouverez d'ailleurs, **encarté dans ce journal, un guide pratique qui vous est destiné, en tant qu'habitant de Retz-en-Valois.** Il vous permettra de retrouver les principales informations sur l'ensemble des services de votre Communauté de Communes.

En espérant que la situation sanitaire le permette, nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains événements au sein du Relais Assistants Maternels, de l'École de Musique et de la Piscine et, le 5 juin, dans le Parc du Château de Villers-Cotterêts, pour la **2<sup>e</sup> édition de notre Foire-Expo Retz-en-Valois !**

**En attendant de vous retrouver, je vous souhaite la plus belle année possible, pleine de santé, de joie et de réussite pour vous-même et vos proches !**

brèves

## Permanences CAUE 2021

La CCRV renouvelle ses permanences en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aisne.

Professionnels ou particuliers, venez bénéficier de conseils gratuits en architecture et urbanisme, les mercredis :

**17 mars / 14 avril / 19 mai / 16 juin / 21 juillet**

Uniquement le matin sur prise de rendez-vous auprès du Pôle Aménagement du territoire au 03 23 96 61 25 ou par mail à [pole.adt@retzenvalois.fr](mailto:pole.adt@retzenvalois.fr). Port du masque obligatoire.



© Mindandi / Freepik



## Permanences Habitat

Pour toute question liée aux travaux à engager, aux aides financières et aux dispositifs d'accompagnement concernant la rénovation énergétique ou l'amélioration de votre logement, la Communauté de Communes vous propose des permanences gratuites assurées par un technicien Soliha Aisne. Elles se déroulent dans 3 lieux différents : au Pôle Aménagement du Territoire de la CCRV de Villers-Cotterêts, à l'antenne de Vic-sur-Aisne et à la mairie de La Ferté-Milon. Le port du masque est obligatoire.

Retrouvez le calendrier sur :

[www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/logement/renover\\_son\\_logement/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/logement/renover_son_logement/)

Contactez directement notre partenaire Soliha Aisne : 03 23 26 73 50 ou par mail : [contact.aisne@soliha.fr](mailto:contact.aisne@soliha.fr)

## AVAP La Ferté-Milon

Le projet de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de La Ferté-Milon a été soumis à enquête publique. Elle s'est déroulée du jeudi 10 septembre au lundi 28 septembre 2020. Le rapport et les conclusions de l'enquête publique sont disponibles sur le site internet de la CCRV, au Pôle Aménagement du Territoire et en mairie de La Ferté-Milon. L'approbation de l'AVAP est envisagée pour le printemps prochain.



## Le territoire accueille de nouvelles entreprises!

La CCRV souhaite la bienvenue à :

- **3MN Concept** : la société propose des solutions numériques pour les entreprises et les collectivités et va s'installer prochainement dans l'hôtel d'entreprises intercommunal situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts  
[manuel.walker@3mn-concept.com](mailto:manuel.walker@3mn-concept.com) / 06 02 19 39 99
- **Centre automobile MIDAS** implanté rue Sainte-Anne à Villers-Cotterêts - 03 23 75 85 19
- **La Boutique de Val et Léa** : création et vente de bijoux, idées cadeaux et produits de soin. N'hésitez pas à la découvrir au 25 rue du Général Mangin à Villers-Cotterêts - Facebook @laboutiquedevaletlea / 06 03 55 03 37
- **Monoisellerie.com** est une boutique en ligne spécialisée dans les articles dédiés aux animaux à plumes à Nouvron-Vingré
- **Le petit marché de Diane**: commerce ambulant de produits locaux (cf page 10)
- **Alliance Piscine et spa**, pisciniste, a ouvert au 74 avenue de La Ferté-Milon à Villers-Cotterêts - 03 44 39 86 44



## Bienvenue aux nouvelles assistantes maternelles

De nouvelles assistantes maternelles se sont installées sur le territoire, pour veiller sur vos petits bambins. Nous leur souhaitons la bienvenue !

- Floriane DANIEL à Laversine
- Marlène MARTIN à Saint-Bandry
- Élodie MARIE à Saint-Christophe-à-Berry
- Jennifer COULON à Taillefontaine
- Laurence LECLERCQ à Vic-sur-Aisne
- Aline LELIEVRE à Villers-Cotterêts

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Relais Assistant Maternel qui se situe rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts au 03 23 96 61 30 ou par mail [ram@retzenvalois.fr](mailto:ram@retzenvalois.fr)

## Enquête lecture publique

Mobilisons-nous !

La Communauté de Communes lance une étude pour réfléchir à la mise en réseau des bibliothèques du territoire. Pour mieux cerner vos pratiques et vos besoins liés à ces équipements (que vous les fréquentez ou non aujourd'hui), nous vous invitons à répondre à ce questionnaire accessible sur le site de la collectivité :

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

Merci d'avance pour votre participation, qui ne devrait nécessiter que quelques petites minutes et restera entièrement anonyme. L'enquête reste ouverte jusqu'au 28 février 2021



© Jcomp / Freepik

## Habitat : le PLH se poursuit

Au cours du second semestre 2019, un diagnostic a été établi concernant les besoins en logement du territoire. Les principales orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH) ont ainsi été définies, puis validées par le Comité de Pilotage le 06 novembre 2020, à l'issue des séances de travail et de concertations.

Volet opérationnel du PLH, le « programme d'actions » est maintenant en cours d'élaboration. Marquée par de larges temps d'échanges réunissant élus et techniciens du territoire, partenaires institutionnels, associations et opérateurs de l'habitat, cette phase doit conduire à la formulation d'actions concrètes qui permettront d'atteindre les objectifs et orientations fixés. Courant mars, le résultat des travaux menés sera présenté lors d'une réunion publique.

### Les orientations retenues sont les suivantes :

#### 01

##### Amélioration du parc existant

- Améliorer le confort des habitants
- Réduire leurs factures énergétiques
- Réduire l'impact environnemental du résidentiel
- Améliorer l'attractivité du parc résidentiel
- Accompagner la sortie d'opérations complexes et stratégiques de remobilisation de logements vacants
- Améliorer le parc locatif social



#### 02

##### Production maîtrisée

- Répondre aux besoins de la population locale d'un point de vue quantitatif et qualitatif
- Organiser la production dans une logique communautaire : limiter les effets de concurrence et renforcer les polarités
- Déployer une politique foncière pour anticiper les besoins de demain



#### 03

##### Publics spécifiques

- Développer le parc adapté au vieillissement
- Veiller au maintien d'une offre en hébergement satisfaisante
- Développer une offre locative pour les ménages les plus modestes



#### 04

##### Animation de la politique de l'habitat

- S'assurer de l'accessibilité et de la lisibilité des aides par les habitants et les élus
- Communiquer et valoriser les actions menées
- Observer et analyser les résultats et les évolutions



PLH

## MaPrimeRénov' : une aide pour la rénovation énergétique ouverte à tous



Lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et aide les propriétaires à financer la rénovation énergétique d'un logement. Une trentaine de travaux listés par le Ministère de la Transition écologique sont éligibles comme l'isolation thermique des fenêtres, l'installation d'une chaudière ou encore l'isolation de la toiture.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, MaPrimeRénov' est **accessible à l'ensemble des propriétaires, co-propriétaires et bailleurs, quels que soient leurs revenus**. Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

### Quelles sont les démarches à suivre ?

**MaPrimeRénov' peut être cumulable avec d'autres aides et notamment avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)**. Afin de savoir à quelles aides et pour quel montant vous êtes

éligibles, vous pouvez utiliser le simulateur public :

[www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides)

**Vérifiez votre éligibilité avant le lancement des travaux.** Les travaux ayant fait l'objet d'un devis à compter du 1<sup>er</sup> octobre sont éligibles aux nouvelles modalités de l'aide.

### Soyez vigilant sur les entreprises retenues

Les travaux doivent être effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnu garant de l'environnement).

### Demandez plusieurs devis !

Attention au démarchage ! Avant d'entreprendre votre projet, rencontrez un conseiller expert de la rénovation énergétique en vous rendant à l'une des permanences Conseils Habitat et Energie de la Communauté de Communes.

Plus d'informations sur : [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

# Eau et assainissement : une gestion intercommunale

Dans notre édition de janvier 2020 (n°10), disponible en téléchargement sur le site internet de la collectivité, nous avons dédié un dossier spécial à l'assainissement et l'eau potable. Ce sont deux services désormais gérés par la Communauté de Communes depuis 2017 et 2020. Nous y avons exposé les différents changements suite à la prise de ces compétences par la CCRV et les travaux à réaliser dans les années à venir. **Zoom sur l'année 2021.**

## Point sur les gestionnaires eau potable et assainissement

### Eau potable

#### Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les communes de **Bieuxy, Haramont, Pernant, Retheuil et Taillefontaine** dépendent désormais du SESV. Ce syndicat gère donc, à ce jour, l'eau potable sur 45 communes du territoire.  
03 23 73 01 51 - [sesv@orange.fr](mailto:sesv@orange.fr)  
[www.sesv02.fr](http://www.sesv02.fr)

#### Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USES)

Depuis le début de l'année, la commune de **Villers-Cotterêts** a rejoint l'USES qui gérait déjà l'eau sur La Ferté-Milon, Marizy-Sainte-Geneviève, Passy-en-Valois, Dammard, Macogny et Monnes.  
03 23 71 02 80 - [www.usesa.fr](http://www.usesa.fr)

#### SIDEN-SIAN

La commune de **Tartiers** continue d'être gérée par ce syndicat.  
03 23 04 56 00 - [agenceenligne.noreade.fr](mailto:agenceenligne.noreade.fr)

#### Syndicat des Eaux de la Région de Neuilly-Saint-Front

La commune de **Marizy-Saint-Mard** est toujours gérée par ce syndicat des eaux.  
03 23 71 02 25

### Assainissement collectif

Depuis le 2 février 2021, la collectivité a changé de prestataire d'assainissement (délégataire) pour les communes suivantes : Ambleny, Berny-Rivière, Coyolles, La Ferté-Milon, Longpont, Ressons-le-Long et Vic-sur-Aisne. Ce sera désormais l'entreprise SAUR qui assurera

l'exploitation du réseau et des stations d'épuration. À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021, Pernant sera également géré par cette société. En attendant, SUEZ continue sa mission pour le compte de la collectivité. Pour Villers-Cotterêts, aucun changement. VEOLIA continuera d'intervenir sur le réseau cotterézien.

#### Contact des gestionnaires d'assainissement collectif :

- SAUR : 03 60 56 40 09
- SUEZ : 0 977 401 120
- VEOLIA : 09 60 36 72 61

### Assainissement non collectif

Les services techniques de la CCRV continuent d'accompagner les habitants des communes concernées.

## Quid de ma facture d'eau ?

### Répartition de ma facture d'eau



#### Eau potable

- part délégataire (ex : Veolia, Suez...) qui sert au fonctionnement
- part collectivité qui sert à l'investissement

#### Assainissement collectif

- part délégataire (ex : Veolia, Suez...) qui sert au fonctionnement
- part collectivité qui sert à l'investissement

#### Taxes et redevances

Composition de ma facture d'eau	Explications
<b>Eau potable</b> (concerne l'ensemble des 54 communes)	Part délégataire qui sert au fonctionnement <sup>1</sup> Application du tarif du contrat avec votre syndicat  Part collectivité qui sert à l'investissement Réalisation de travaux de restauration sur les systèmes permettant le traitement et la distribution de l'eau et création de nouveaux réseaux de distribution. Ce tarif est voté par le syndicat
<b>Assainissement collectif</b> (concerne uniquement les 9 communes dont l'assainissement est collectif) <sup>2</sup>	Part délégataire qui sert au fonctionnement <sup>3</sup> Application du tarif du gestionnaire de votre commune  Part collectivité qui sert à l'investissement <b>1.</b> Mise en place progressive d'un tarif unique à horizon 2027. Cette harmonisation est imposée par la loi <b>2.</b> Augmentation liée au financement des travaux du plan pluriannuel d'investissement. Les travaux à réaliser sur votre commune vous seront expliqués dans un courrier personnalisé avec votre prochaine facture d'eau.
<b>Taxes</b>	Dépendent des décisions de l'État et des agences de l'eau

<sup>1</sup> Cette part n'est pas appliquée sur toutes les communes

<sup>2</sup> Ambleny, Berny-Rivière, Coyolles, La Ferté-Milon, Longpont, Pernant, Ressons-le-Long, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts.

<sup>3</sup> Cette part n'existait pas pour les communes gérées en régie : Ambleny, Berny-Rivière, Coyolles, Longpont, Ressons-le-Long et Vic-sur-Aisne

Pour les 9 communes dont l'assainissement est collectif, l'obligation d'harmonisation des différentes redevances et les travaux d'assainissement indispensables (programmés sur un plan pluriannuel) vont engendrer des modifications progressives de tarification sur votre facture d'eau (à la hausse ou à la baisse). Ces travaux assureront de manière pérenne la performance technique et écologique de l'évacuation et du traitement de vos eaux usées. **Un courrier personnalisé vous sera adressé par la CCRV avec votre prochaine facture d'eau.**

### Contact

Services techniques de la CCRV  
Impasse du Chênois 02600 Villers-Cotterêts  
Fabienne Faulque : 03 23 96 99 84  
[f.faulque@retzenvalois.fr](mailto:f.faulque@retzenvalois.fr)



Travaux d'assainissement à Villers-Cotterêts en 2019

## Environnement : opération de collecte d'amiante

La Communauté de Communes met en place une opération de collecte d'amiante dans la matinée du **jeudi 25 mars**. **Elle sera exclusivement réservée aux particuliers résidant sur le territoire Retz-en-Valois et se déroulera sur rendez-vous dans la limite de 20 personnes.** Cette opération pourrait être renouvelée selon le nombre de demandes recensées lors de cette première édition. **L'apport d'amiante sera limité à 200kg par an et par foyer.**

### Les déchets acceptés

Amiante-ciment, fibrociment et matériaux contenant de l'amiante **sous forme liée**<sup>1</sup> :

- Plaques ondulées ou planes
- Tuyaux de descente d'eaux, conduits de cheminées
- Tuiles, ardoises
- Panneaux de revêtement
- Plaques décoratives de façade, appuis fenêtre...

### Les déchets refusés

Amiante libre<sup>2</sup> (flocages, dalles, calorifugeages)

### Mode de fonctionnement

**1 Prendre rendez-vous** au 03 23 96 60 19 **avant le vendredi 19 mars**. Aucun dépôt ne pourra être effectué sans inscription préalable.

**2 Remise du kit de dépôt** : une fois votre rendez-vous en déchèterie validé, vous devrez vous rendre aux Services Techniques aux horaires d'ouverture habituels. Un big-bag spécifique et le sac pour jeter vos équipements de protection vous seront remis par nos agents. Il vous sera demandé de signer les documents réglementaires liés à cette collecte.

**À noter** : Le matériel pour le déchargement du big-bag est prévu sur le site de la déchèterie.

**3 Dépôt en déchèterie** : il aura lieu sur la déchèterie de Villers-Cotterêts, le jeudi 25 mars (matin uniquement) à l'heure de votre rendez-vous. Nous vous demanderons une grande ponctualité afin de respecter le bon déroulement de l'opération.

### Tarifs

Forfait : 60€ par apport à régler (espèces ou chèque) auprès des agents des Services Techniques lors de la remise du kit. Surplus : 2€ par kg supplémentaire au-delà du seuil des 200 kg par an et par foyer. Lors du dépôt en déchèterie, si vous dépassez ce seuil, une facture vous sera envoyée par la collectivité.

### Renseignements et inscriptions

Services Techniques de la CCRV  
Impasse du Chênois  
02600 Villers-Cotterêts  
Christelle Carbonneaux  
03 23 96 60 19

### Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

<sup>\*</sup> Les équipements de protection ne sont pas fournis

<sup>1</sup> Désigne les matériaux et/ou les produits contenant de l'amiante, lié ou fortement lié, qui ne sont pas susceptibles de libérer de fibres même sous l'effet de chocs, de vibrations ou de mouvements d'air.

<sup>2</sup> Déchets susceptibles de libérer des fibres d'amiante dans l'atmosphère

## PLUi et RLPi : de nouvelles orientations en terme d'urbanisme

Comme évoqué dans notre édition n°11 (juin 2020), la CCRV a approuvé son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) le 21 février 2020. Destiné à évoluer, ce document d'urbanisme sera révisé dès cette année. En parallèle, les Conseillers communautaires ont lancé l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Le PLUi est un document de planification unique qui remplace les 35 documents d'urbanisme communaux existants et couvre désormais les 19 communes qui n'en avaient aucun. Il fixe les objectifs en terme d'urbanisme pour les 10 à 15 prochaines années mais il ne s'agit pas d'un document figé. Il doit évoluer régulièrement en fonction des besoins du territoire et des éventuels changements législatifs.

À ce jour, plusieurs modifications du PLUi sont à envisager comme, par exemple, l'intégration de nouveaux projets ou la prise en compte de nouvelles études sur les risques cavités et inondations. Le Conseil Communautaire a ainsi approuvé, le 11 décembre 2020, la mise en révision du PLUi qui sera lancée au premier trimestre 2021 pour se terminer courant 2022.

Conjointement à cette procédure, il a également prescrit l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Ce document complètera le PLUi en permettant aux collectivités d'adapter la réglementation nationale issue du code de l'environnement applicable en matière de publicité, enseigne et pré-enseigne. À son approbation, il s'appliquera tout comme le PLUi sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois.

Vous serez avertis au fil des mois de l'évolution des procédures via le journal de la CCRV et le site internet dédié :

[www.democratie-active.fr/concertation-plui-rlpi-retzenvalois/](http://www.democratie-active.fr/concertation-plui-rlpi-retzenvalois/)

Vous pourrez également participer aux réunions publiques qui seront organisées, faire part de vos observations dans les registres disponibles au Pôle Aménagement du Territoire, à l'Antenne de Vic-sur-Aisne et sur internet.



## Un Espace France Services à Vic-sur-Aisne

La collectivité s'est vu attribuer, en octobre 2020, le label « Espace France Services » pour son antenne de Vic-sur-Aisne. La mise en place de ce label fait écho aux volontés du Gouvernement et de la CCRV de rapprocher le service public des usagers. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne. Il est ainsi accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Le jeudi 3 décembre 2020, le préfet de l'Aisne, Ziad KHOURY, le Sous-préfet de l'arrondissement de Soissons, Joël DUBREUIL, et le Président de la CCRV, Alexandre de MONTESQUIOU, accompagnés par les Vice-Présidents Yveline DELVAL et Jean-Pascal BERSON ainsi que de Bernard RUEJELLE, maire de Vic-sur-Aisne, ont inauguré le nouvel Espace France Services.



Le service à la population de la CCRV, situé à l'antenne de Vic-sur-Aisne, permettait déjà de se renseigner et d'accompagner les usagers pour une partie de leurs démarches administratives et sociales. L'intercommunalité a formé 2 agents motivés pour coordonner l'Espace France Services qui va démultiplier les soutiens. De nombreux opérateurs ont commencé à s'impliquer par le biais de permanences, ateliers, ... (Pôle Emploi, CAF, CARSAT, CPAM, etc.)

### L'Espace France Services c'est :

- des conseils et un accompagnement dans vos démarches administratives et/ou sociales
- une borne numérique pour l'accès aux sites administratifs
- une information touristique
- des brochures sur différentes aides
- des permanences des partenaires : Mission locale, conciliateur de justice, assistante sociale, habitat-énergie, aides de la Région, Pôle Emploi

### Renseignements

Espace France Services  
CCRV/Antenne de Vic-sur-Aisne  
2 et 4 rue Saint-Christophe  
02290 Vic-sur-Aisne  
03 23 55 46 54  
[franceservices@retzenvalois.fr](mailto:franceservices@retzenvalois.fr)

## Dernière ligne droite pour la fibre!

Depuis septembre 2017, le réseau très haut débit se déploie sur le territoire. Porté par l'USEDA<sup>1</sup>, les travaux ont pu se faire rapidement grâce au cofinancement de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) qui a pris en charge la part financière revenant habituellement aux communes.

C'est la dernière ligne droite pour le déploiement de la fibre sur le territoire ! La commercialisation des prises est intervenue, depuis le 16 janvier dernier, dans quatre nouvelles communes : Montgobert, Puiseux-en-Retz, Soucy et Vivières. Leurs habitants peuvent désormais souscrire un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix, présent sur leur secteur. Un numéro vert est mis à disposition des habitants pour tout renseignement : **0 801 907 717** (Service et appel gratuits) ainsi qu'un site internet [www.aisne-thd.fr](http://www.aisne-thd.fr)

Au premier trimestre 2021, la quasi-totalité du territoire est donc fibrée (51 communes sur 54) et les travaux sont d'ores et déjà en cours pour les 3 dernières communes de la CCRV qui seront raccordées prochainement : Morsain, Vézaponin et Epagny.

Près de 12 000 prises sont actuellement commercialisables sur tout le territoire, et le taux de pénétration moyen s'élève à plus de 50%. Un habitant de Retz-en-Valois témoigne :

« Raccordés depuis novembre 2019, nous ne connaissons plus de ralentissements dans nos navigations internet, malgré l'utilisation intensive de notre foyer : jeux en ligne, streaming, vidéos sur plusieurs écrans et télétravail quotidien dans le contexte sanitaire actuel. Nous ne regrettons vraiment pas d'être passés à la fibre ! »

Stéphane P. de Villers-Cotterêts

### N'hésitez pas à franchir le pas, et pour cela, on vous redonne les grandes étapes pour passer à la fibre :

#### 1 Tester son éligibilité

- Connectez-vous au site [www.aisne-thd.fr](http://www.aisne-thd.fr)
- Cliquez sur la rubrique la fibre optique pour mon domicile / je teste mon éligibilité
- Cliquez sur la pastille (verte, orange, rouge)
- Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.

#### 2 Choisir un opérateur

Prendre contact avec le fournisseur d'accès à internet de son choix (disponible sur sa commune) pour souscrire à une offre. Une fois l'abonnement validé, l'opérateur effectuera le raccordement du domicile.

#### 3 Intervention du technicien

Le jour de l'intervention, si des travaux doivent être réalisés pour permettre le passage de la fibre (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...), le technicien l'indiquera avant de fixer un nouveau rendez-vous. Lorsque son travail est terminé, l'administré signe un compte-rendu d'intervention.

#### 4 La fibre est là !

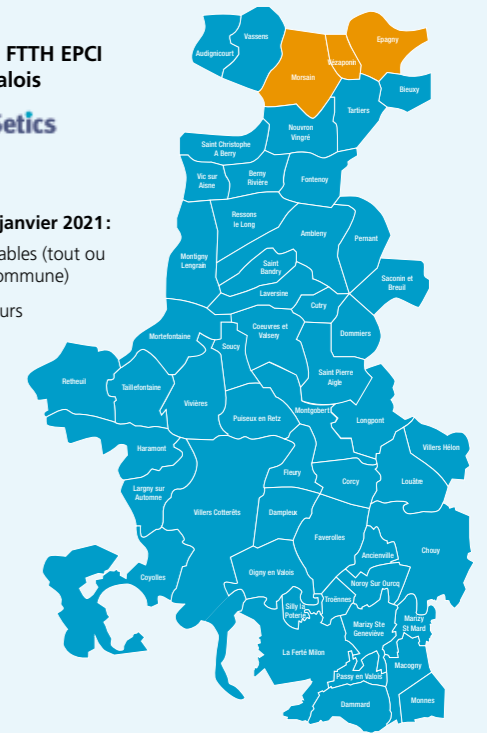
Après l'activation de la ligne par le fournisseur d'accès à internet, l'administré n'aura plus qu'à brancher ses équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !

### Évolution de la couverture FTTH EPCI CC Retz-en-Valois

useda Setics

#### Prises FTTH en janvier 2021 :

- Commercialisables (tout ou partie de la commune)
- Travaux en cours



### 3 questions fréquentes :

#### 1 Vais-je devoir payer plus cher et payer une nouvelle mise en service ?

Les coûts d'abonnement sont fixés par les opérateurs qui peuvent aussi appliquer des frais d'accès au service. Le raccordement standard (hors travaux spécifiques : élagage, réparation de gaine, etc.), n'est pas à votre charge.

#### 2 Quel est le délai de raccordement après souscription à un abonnement ?

En moyenne vous devez compter entre 16 et 26 jours ouvrés, de la contractualisation avec l'opérateur jusqu'à la fin de votre raccordement. Ces délais peuvent varier si des travaux sont à prévoir.

#### 3 Je rencontre un blocage avec les travaux de raccordement au réseau Très Haut Débit, vers qui puis-je me tourner ?

Contactez le N° vert 0 801 907 717 (appel gratuit).

### Le coût de la fibre

Coût total	Contribution CCRV
19 710 260,52 €	6 496 360 €

Source: Aisne THD

<sup>1</sup> Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne

## Aisne-Shopping.com : bientôt vos courses locales en ligne

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a décidé de travailler avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aisne au lancement d'une plateforme territoriale d'e-commerce. La mise en ligne est prévue au Printemps 2021. Issue du deuxième confinement, cette réflexion est partagée avec les villes de La Ferté-Milon, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts. Elle s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées par la CCRV et la CCI de l'Aisne afin d'accompagner les entreprises du territoire dans leur transition numérique.

### AISNE-SHOPPING.COM

Aisne-shopping.com, c'est son nom, permettra aux entreprises, commerçants et artisans, de disposer d'un outil pour vendre leurs produits et services en ligne. Elle doit notamment permettre de répondre à deux problématiques qui se sont révélées particulièrement importantes en période de crise sanitaire : la **visibilité des petits commerces sur internet** et le **développement de la vente en ligne**.

Afin d'encourager l'adhésion des entreprises du territoire, la CCRV s'est engagée à prendre à sa charge les coûts liés à l'adhésion et à l'abonnement au service de la première année, soit environ 400 € pour chaque inscrit. Deux réunions d'informations ont eu lieu le **lundi 11 janvier**, à Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne, afin de présenter la plateforme aux commerçants du territoire et de répondre à leurs questions. Au cours des prochaines semaines, les professionnels ayant décidé d'adhérer à ce service seront formés à l'utilisation de l'outil par la CCI de l'Aisne et la CCRV.

Le lancement de cette plateforme, prévu au Printemps 2021, vient ainsi compléter l'ensemble des mesures de soutien mises en place par la Communauté de Communes Retz-en-Valois, en faveur de l'économie locale.

#### Pour plus d'informations

Alexandre CLEMENT  
Chargé de développement économique  
03 23 96 61 26 / a.clement@retzenvalois.fr

## Le petit marché de Diane : un nouveau commerce ambulant

Ces derniers temps vous avez peut-être aperçu un joli camion ambulant sur nos routes...

Depuis le 28 novembre dernier *Le Petit marché de Diane* sillonne en effet notre territoire pour vendre denrées alimentaires et produits de première nécessité.

Habitante de Vivières et plus précisément du hameau de Longavesne, Diane Phillips propose désormais ses services dans plusieurs villages de la Communauté de Communes Retz-en-Valois.

Salariée chez Air France, au chômage partiel, elle a souhaité, à sa manière, répondre aux problématiques des habitants des petites communes concernant l'éloignement des commerces, tout en favorisant les circuits courts. En effet, une grande partie de ses fournisseurs sont des producteurs et commerçants locaux.

Dans son food-truck, vous trouverez donc pêle-mêle œufs, farine, gâteaux, miel, fromage, légumes, pâtes, terrines... de provenance locale, mais aussi de quoi vous dépanner avec quelques produits du quotidien ! Vous pouvez retrouver *Le Petit marché de Diane* dans les villages de Vivières, Puisseux-en-Retz, Montgobert, Soucy, Taillefontaine, Mortefontaine, Retheuil ou encore Haramont.

Plus d'information et horaires des tournées sur la page Facebook « Le Petit marché de Diane ».



## Indutex au service de l'innovation écologique

Dans ce nouveau numéro de votre journal, nous partons à la rencontre de Clément Gruyer, Responsable commercial et marketing de la société Indutex dont le site de production est basé à Villers-Cotterêts. Diplômé d'un Master Grandes écoles de la Neoma Business School à Reims, il a intégré l'entreprise familiale il y a 4 ans.

### 1 PARLEZ-NOUS DE VOTRE ENTREPRISE.

Indutex est spécialisé dans la transformation des tissus pour divers usages. Notre siège social est basé à Paris mais nous avons souhaité conserver notre usine de production à Villers-Cotterêts du fait de sa proximité avec la capitale. Nous fabriquons, entre autres, de la toile anticorrosion qui sert à protéger les pièces métalliques pour nos clients comme la SNCF et Renault, mais aussi de la toile *Bone Guard* qui permet la protection des pièces de viande, principalement dans l'industrie agro-alimentaire et la restauration. Nous découpons également en petit format du papier antidérapant pour les métiers de bouche. Celui-ci provient de notre partenaire GEREX de Grenoble spécialisé dans l'enduction de papiers spéciaux, avec lequel nous formons le groupe GEREX-INDUTEX. Nous pouvons ainsi répondre à des besoins de grands chefs, comme Cyril Lignac, qui l'utilisent en tant que protection afin de transporter leurs créations entre le lieu de cuisson et le point de vente. Depuis 2019, nous bénéficions d'un nouveau produit, le *Bee Wrap by Indutex*. Il s'agit d'un tissu en coton bio sur lequel on enduit un mélange de cire d'abeille, de résine de pin des Landes et d'huile de tournesol bio provenant du sud de la France. Il fait partie des produits zéro déchet très tendance actuellement pour remplacer le papier aluminium et le film alimentaire.

### 2 COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER UN EMBALLAGE ÉCOLOGIQUE ?

C'est un produit qui a été inventé au Canada dans les années 2010. Nous avons souhaité le déployer en France en sélectionnant nos matières premières localement. Le made in France nous tient très à cœur, jusqu'au tissage du coton qui s'effectue également en France. On essaye de réduire au maximum notre impact écologique. Le pliage et la mise en pochette des *Bee Wrap* sont réalisés par l'APEI des 2 Vallées à Coyolles.

### 3 OÙ PEUT-ON SE PROCURER VOS BEE WRAP ?

Ils sont disponibles dans les enseignes de la grande distribution mais aussi dans les réseaux de magasins vrac et bio. Plus localement, il est également en vente chez Ma Boutique Tany, 17 rue de Verdun à Villers-Cotterêts.

### 4 QUELLES SONT LES RÉCOMPENSES QUE VOUS AVEZ OBTENUES POUR CET EMBALLAGE ?

Nous avons reçu 3 prix pour cet emballage éco-responsable :

- le Grand Prix Innovation du Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation (Sirha) à Lyon en janvier 2019
- le prix Paris-Match et ENGIE pour les produits green en mai 2019
- et le prix de l'économie circulaire du Ministère de la transition écologique et solidaire en décembre 2019

### 5 QUELS SONT VOS PROJETS À VENIR ?

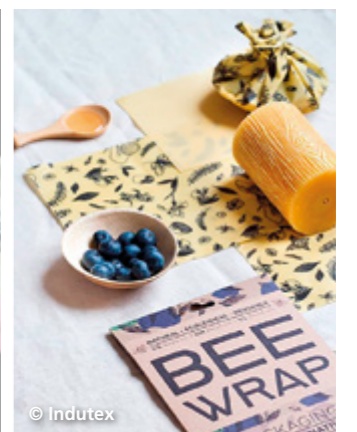
Indutex va sortir cette année une version végétale de son *Bee Wrap*. La cire d'abeille sera remplacée par une cire végétale. La difficulté est que cette dernière est plus fragile et plus cassante que la cire d'abeille. Nous avons donc étudié et créé une nouvelle recette pour la rendre plus résistante.



© Indutex



© Indutex



© Indutex

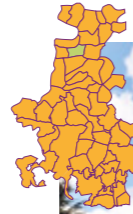
**Indutex - Factory**  
72 Avenue de La Ferté-Milon  
02600 Villers-Cotterêts  
www.eco-beewrap.com

**Clément Gruyer**  
Responsable commercial et marketing  
06 99 73 69 11  
clement.gruyet@gerec.com

# Découvrez les trésors de nos communes

## Berny-Rivière

Voisine de Vic-sur-Aisne, la commune de Berny-Rivière est située sur la rive nord de la rivière Aisne. Comme d'autres villages aux alentours, on trouve des traces de l'existence de vie à Berny-Rivière dès l'antiquité. Les fouilles organisées ou réalisées à l'occasion de travaux mettent à jour des éléments permettant de suivre l'évolution de la commune au cours des différentes grandes étapes de l'Histoire. Plusieurs édifices composent le patrimoine de Berny-Rivière, notamment l'église Saint-Martin, datant du XII<sup>e</sup> siècle et classée aux monuments historiques depuis 1927. Les ruines de la ferme de Confrécourt sont également classées depuis 1990. Véritable forteresse construite par des moines bénédictins au IX<sup>e</sup> siècle, sa situation en faisait un excellent point d'observation de la vallée de l'Aisne. Durant la Première Guerre mondiale les lieux furent utilisés par l'armée française comme cantonnement. Les carrières attenantes à la ferme sont elles aussi classées : abritant les soldats revenant des tranchées, la carrière dite « de l'infirmerie » (ou de l'Hôpital) a accueilli jusqu'à 400 blessés et celle « du premier zouave » a hébergé près de 300 hommes. Ces derniers y ont laissé des sculptures et bas-reliefs remarquables, préservés tant pour leurs caractéristiques artistiques que pour leur valeur historique. Dans la carrière de Chapeaumont, située à proximité, la chapelle ainsi que d'autres sculptures ont elles aussi été inscrites au titre des



monuments historiques depuis 2000. Tous ces éléments de patrimoine sont reliés par un réseau de chemins de randonnée au départ du parking du Foyer Rural. Berny-Rivière est aujourd'hui une commune dynamique qui accueille notamment l'un des plus grands campings de la région (2<sup>e</sup> hébergement des Hauts-de-France sur près de 37 hectares), très prisé des touristes britanniques et hollandais.

**Maire : Hervé HERTAULT - Nombre d'habitants : 651**

## Troësnes

Troësnes, dernier village avant le canal de l'Ourcq, se situe dans la vallée du même nom. Il est bordé par une seconde rivière : la Savière. Il semblerait que son existence remonte au VI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'emplacement de la commune était un lieu désert et couvert de bois. On pouvait y trouver une plante nommée troène. Un prêtre ermite appelé Saint Vulgis (dont le tombeau se trouve dans l'église du village) y séjourna à la fin de sa vie et, grâce à son influence, y attira des pèlerins. Ils y bâtirent quelques habitations qui donnèrent naissance au village actuel. Comme la majorité du territoire Retz-en-Valois, Troësnes fut très fortement touché par la Première Guerre mondiale. Son église fut détruite puis reconstruite en 1932. Son Monument aux morts, en mémoire à ses enfants tombés pendant la Grande Guerre, fut érigé dans les années 1920. La commune fut également décorée de la Croix de guerre, décernée suite aux rudes combats de l'offensive du 18 juillet 1918. Aujourd'hui, la navigation en canoë et les circuits de randonnées (dont un GR) permettent de découvrir le village et ses abords ainsi que les grandes futaies de la Forêt de Retz, le canal de l'Ourcq et les curiosités architecturales et patrimoniales des communes environnantes. Autre particularité du village, il abrite l'un des fleurons de l'artisanat référencé à l'EPV -Entreprise du Patrimoine Vivant : l'un des derniers « embauchoiriste » sur mesure de France.

**Maire : Nathalie GAUTIER - Nombre d'habitants : 224**  
Sources : www.genealogie-aisne.com / Wikipédia

# le réseau Villéo-Retzéo se digitalise

Dans le but d'accompagner les habitants dans leur démarche de mobilité et d'offrir davantage de services, le réseau de transport de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) se digitalise.

## Un nouveau site internet villeo-retzeo.fr

Pour proposer une meilleure expérience de navigation, le réseau Villéo-Retzéo a lancé son nouveau site internet en septembre dernier. Une arborescence simplifiée, une ergonomie améliorée et un graphisme modernisé. Une carte interactive a été développée pour permettre de localiser rapidement les différents points d'arrêts qui existent sur le territoire de la CCRV. Depuis cette carte, vous allez, en un clic, connaître les lignes qui desservent ces arrêts ou le service de Transport à la Demande (TAD).



## L'application Villéo-Retzéo, pour un trajet sur mesure

Depuis novembre dernier, l'application Villéo-Retzéo est disponible sur Google Play et App Store. Elle permet de découvrir un univers de services pour simplifier vos déplacements quotidiens et vous guider sur le réseau. Itinéraires, horaires, actualités, informations touristiques... toutes les solutions essentielles à portée de main. Pour faciliter l'intermodalité<sup>1</sup>, l'application propose également les horaires de trains au départ des gares de Villers-Cotterêts et de La Ferté-Milon mais également les services de Transport à la Demande réalisés par le réseau TUS de Soissons.

**HORAIRES**  
Sélectionnez votre arrêt et retrouvez tous les horaires de passage de vos lignes.

**ITINÉRAIRE**  
Préparez vos déplacements avec le calculateur d'itinéraire optimisé.

**TARIFS**  
Trouvez le titre de transport qui vous convient.

**TOURISME**  
Découvrez les points touristiques emblématiques du territoire et comment s'y rendre en transport.

**ACTU**  
Suivez les dernières actualités du réseau Villéo-Retzéo.

**TAD**  
Retrouvez toutes les informations sur le TAD et réservez votre transport.

**TRAINS**  
Retrouvez les horaires en temps réel des trains au départ des gares de Villers-Cotterêts et de La Ferté-Milon.

**SMS**  
Restez informé des actualités du réseau en vous inscrivant aux alertes SMS.

**PLAN DYNAMIQUE**  
Géolocalisez-vous et retrouvez tous les arrêts Villéo-Retzéo à proximité.

## Des alertes SMS pour être informé des actualités du réseau

Depuis villeo-retzeo.fr ou l'application mobile, un nouvel onglet « inscriptions alertes » offre la possibilité aux usagers de s'inscrire gratuitement aux alertes SMS afin d'être informés en temps réel des actualités du réseau (infos trafics, déviations, événements...).



## Une boutique en ligne pour simplifier l'achat des titres de transport

Une boutique en ligne sera prochainement proposée sur villeo-retzeo.fr pour offrir aux voyageurs une solution simplifiée d'achat de leur titre de transport Villéo-Retzéo. Les titres qui seront disponibles à la vente sur la boutique en ligne sont le carnet de 10 tickets, les abonnements et la carte libre circulation.

Téléchargez l'application Villéo-Retzéo sur :

Google Play

App Store

<sup>1</sup> L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transports au cours d'un même déplacement

## L'École de Musique Intercommunale : une fourmilière toujours en action

### Quelle organisation pour l'école depuis la crise sanitaire ?

C'est une rentrée bien particulière qui a eu lieu à l'École de Musique Intercommunale (EMI). Les cours ont repris en septembre avec la mise en place d'un protocole sanitaire très strict, afin de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire pour les élèves et les professeurs. Mais avec la nouvelle période de confinement à l'automne, l'école a dû à nouveau être fermée au public. Très rapidement, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) s'est organisée avec tout le personnel de l'école, professeurs, agents administratifs et techniques, afin d'assurer la continuité des enseignements. La visio-conférence mais aussi d'autres modalités d'organisation ont permis de maintenir le suivi pédagogique des élèves.

### La poursuite des activités de l'EMI

Le professeur intervenant en milieu scolaire poursuit ses actions dans les écoles

maternelles et élémentaires du territoire afin de sensibiliser les enfants aux disciplines artistiques. Il en va de même des ateliers thérapeutiques mis en place depuis l'an dernier dans les EHPADs de Villers-Cotterêts, qui continuent d'avoir lieu tous les lundis après-midi.

### Une reprise partielle

La CCRV suit au jour le jour l'évolution de la situation sanitaire et des préconisations gouvernementales afin d'être opérationnelle dès l'annonce de la possibilité de réouverture à tous. Depuis janvier, les enfants et les élèves du Cycle 3 ont pu réintégrer les cours en présentiel et sont accueillis dans le cadre d'un protocole sanitaire strict. Toute l'équipe de l'école est impatiente d'accueillir à nouveau tous les élèves, que ce soit pour la musique ou l'art dramatique ! En effet, rappelons que depuis 2019, il est désormais possible de suivre un cursus « théâtre » au sein de l'EMI ! N'hésitez pas à vous renseigner sur les nombreuses disciplines proposées : le secrétariat de l'école reste ouvert et joignable par téléphone aux horaires habituels !



### École de Musique intercommunale

11 place de l'école 02600 Villers-Cotterêts  
03 23 96 52 30

## Encore plus de sorties avec l'office de tourisme !

L'annonce des nouvelles sorties de votre office de tourisme intercommunal c'est un peu comme l'arrivée prochaine du printemps, on l'attend toujours avec impatience ! Cette année, le programme s'est étoffé avec plus d'une vingtaine d'activités proposées : petit tour d'horizon de la saison 2021.



La faune et la flore de notre territoire vous intéressent ? Retrouvez Lucile, notre animatrice, pour des sorties nature tout au long de l'année ! En mars **observez les amphibiens** au crépuscule, en avril **découvrez les oiseaux d'eau**, et en juin, apprenez à reconnaître les différents arbres et arbustes que vous rencontrerez sur votre chemin !

L'Automne venu, plusieurs soirées seront aussi consacrées au **brame** : un moment magique à partager en forêt de Retz !

Cette saison, l'office vous propose également de prendre soin de vous. Encadrées par des professionnels, dans un cadre propice à la détente, plusieurs **activités « bien-être »** sont organisées comme l'initiation au qi-gong ou au do-in, ou encore la marche méditative.

Enfin, en 2021, les activités manuelles sont toujours d'actualité (**ateliers taille de pierre et vannerie, création d'hôtel à insectes, peinture végétale...**) tout comme les **sorties culturelles** : veillée contes autour des sculptures de bois, sortie nocturne à la tour Mangin, rallye photo à La Ferté-Milon ou encore déambulation historique à Villers-Cotterêts !

La liste n'est pas exhaustive et beaucoup d'activités sont adaptées aux enfants, donc n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme pour en savoir plus et réserver vos places ! Toute l'équipe se tient à votre disposition pour vous accompagner, que ce soit pour le programme des sorties, l'organisation d'une journée complète, d'une excursion scolaire ou encore d'un programme sur mesure pour votre groupe !

### Office de tourisme Retz-en-Valois

6, place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts - 03 23 96 55 10  
ot@retzenvalois.fr - www.tourisme-villers-cotterets.fr



## 5 questions à... Dominique Brisson, éditrice du livre « Tout sur Alexandre Dumas (ou presque) »



### 1 POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE MAISON D'ÉDITION ?

J'ai fondé la maison d'édition *Cours toujours* en 2012 avec l'idée de faire rayonner le patrimoine de la région de façon moderne, sans passéisme, à travers des livres originaux et sensibles, accessibles à tous car souvent illustrés. Le catalogue comprend à la fois des documentaires, des récits et des romans, des livres pour adultes et pour enfants.

### 2 POURQUOI AVOIR CHOISI ALEXANDRE DUMAS COMME SUJET ?

La collection « *Tout sur... ou presque* » s'intéresse aux grands écrivains patrimoniaux de la région Hauts-de-France. Après La Fontaine, Alexandre Dumas, qui fêtait le cent-cinquantième de sa mort en 2020, y a largement sa place : c'est un écrivain populaire, à la vie aussi intéressante que son œuvre, qui a marqué la littérature française et dont le territoire peut être fier.

### 3 POUR QUELLES RAISONS POURRIEZ-VOUS NOUS CONSEILLER D'ACHETER CET OUVRAGE ?

Le livre, rédigé par Bertrand Varin, rencontre déjà un vrai succès. Les lecteurs nous disent souvent que c'est un **vrai plaisir que de pouvoir se promener dans les pages** où toutes les informations (et il y en a beaucoup, sous forme de textes ou d'illustrations !) peuvent être **consultées dans l'ordre que l'on veut, selon l'humeur, les centres d'intérêts et le temps dont on dispose**. Il est très vivant car toutes les facettes de Dumas sont abordées : l'enfant, l'homme, l'amateur de femmes, le révolutionnaire, le passionné de théâtre, l'inventeur du roman feuilleton, le romantique, le père, le flambeur... Une vraie mine d'informations dans un livre étonnant et stimulant.

### 4 LE LIVRE PEUT-IL AVOIR UNE VOCATION PÉDAGOGIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE ?

À travers cet ouvrage, nous souhaitons en effet instruire tout en faisant plaisir. Sous un aspect assez ludique, l'ouvrage est une petite encyclopédie très complète qui peut séduire les adultes mais aussi les jeunes. À partir du collège, ceux-ci rentrent facilement dans des textes souvent courts ou préfèrent amorcer leur découverte par l'image. De plus, des parcours thématiques sont prévus, comme des jeux de pistes, et les professeurs trouveront matière à aiguillonner la curiosité de leurs élèves de multiples façons.

### 5 QUEL SERA LE SUJET DU PROCHAIN « TOUT SUR... » ?

Un autre homme du XIX<sup>e</sup> siècle, qui d'ailleurs a connu Dumas père et a sympathisé avec Dumas fils : l'Amiénois Jules Verne...

### Avec le soutien de la CCRV !

À l'occasion de l'anniversaire des 150 ans de la mort d'Alexandre Dumas, figure emblématique de notre territoire, la CCRV s'est associée à l'initiative des éditions *Cours toujours* pour l'édition de son ouvrage. Convaincue qu'il représente un outil pédagogique de qualité, la collectivité a souhaité en adresser un exemplaire à chaque classe de cycle 2 et 3 du territoire, pour permettre aux enseignants de l'utiliser et de faire découvrir aux élèves l'œuvre et la personnalité de cet écrivain hors du commun.



Le livre est disponible ou à commander dans toutes les librairies. Il est vendu à l'office du tourisme intercommunal, à la maison de la presse et au musée Alexandre Dumas de Villers-Cotterêts. On peut aussi se le procurer sur la boutique en ligne de *Cours toujours* : <http://cours toujours-editions.com/nos-livres>

## « P' Retz-moi ton jeu ! » : un nouveau service proposé par le RAM !

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, le Relais Assistants Maternels (RAM) de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) innove : les animatrices proposent un tout nouveau service !



En période de confinement, les professionnels de la petite enfance du territoire n'ont plus accès au matériel pédagogique habituellement disponible au sein du RAM. Pour pallier à cette contrainte, un nouveau service intercommunal a vu le jour : « P' Retz-moi ton jeu ! ». L'idée est simple : **prêter gratuitement du matériel**

**pédagogique** aux assistants maternels et gardes à domicile du territoire. Un premier catalogue a été proposé en fin d'année 2020 et s'étoffe au fil des semaines : nous vous invitons à le consulter régulièrement pour suivre les nouveautés... d'autant qu'un second catalogue est déjà en cours de préparation : « P' Retz-moi ton livre ! ».

**Ce service de prêt sera maintenu jusqu'à cet été, et pour en profiter, rien de plus simple :**

- 1 Consultez le ou les catalogues**, disponibles sur le site de la CCRV, pour faire votre sélection. Chaque professionnel peut emprunter simultanément le contenu de 2 fiches du catalogue de matériel et 5 livres. Pour les modules de motricité, le prêt est porté à 4 modules en simultané. L'emprunt a une durée d'une semaine maximum.
- 2 Contactez le RAM** par email à [ram@retzenvalois.fr](mailto:ram@retzenvalois.fr) ou par téléphone au 03 23 96 61 30 afin de réserver votre matériel et organiser son retrait.

**3 Venez récupérer votre matériel sur RDV** directement dans les locaux du RAM rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts ou à l'antenne de la CCRV rue St Christophe à Vic-sur-Aisne.

**4 Service de livraison gratuit à votre domicile** pour les personnes résidant à plus de 10 km de Villers-Cotterêts ou plus de 10 km de Vic-sur-Aisne.

**À noter :** Compte-tenu du contexte sanitaire, des consignes de nettoyage sont indiquées sur chaque fiche de prêt de matériel. Une désinfection complémentaire est également effectuée par l'équipe du RAM entre chaque prêt.

### 3 bonnes raisons de tester « P' Retz-moi ton jeu ! » :

- **Enrichir et diversifier** les jeux déjà proposés à la maison, par de la nouveauté
- **Disposer** de matériel professionnel parfois coûteux et dans lequel il est difficile d'investir personnellement
- **Découvrir et tester** de nouveaux jeux, en vue d'un éventuel achat

### Renseignements

Relais Assistants Maternels  
Rue Alfred Juneaux 02600 Villers-Cotterêts  
03 23 96 61 30 - [ram@retzenvalois.fr](mailto:ram@retzenvalois.fr)  
Suivez l'actualité du RAM sur [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

## Devenez sapeur-pompier volontaire

### Et si vous donniez sens à votre quotidien ?

Face à la crise sanitaire que nous traversons, s'engager au service de ses concitoyens les plus proches n'a jamais eu autant de valeur. Alors, venez faire profiter les sapeurs-pompiers de votre expérience, de votre savoir-être et de votre disponibilité, en vous engageant au sein du centre de secours de Villers-Cotterêts. Pour votre sécurité, l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires est un bien précieux et indispensable. En moyenne, le centre de secours réalise **1 400 interventions par an** soit 5 interventions par jours.



### Contact

[volontariat@sdis02.fr](mailto:volontariat@sdis02.fr) – 03 64 16 10 59

Retrouvez toute notre actualité sur nos réseaux sociaux : [@sdis02](https://www.facebook.com/sdis02)

## Le « petit roi François » Par Pascale Plazanet

Nous reprenons notre saga sur les Valois, avec François II, qui monta sur le trône à l'âge de 15 ans et mourut 18 mois après : un roi éphémère, qui vécut et régna sous l'emprise de sa mère, Catherine de Médicis.

Né le 19 janvier 1544, François II est le fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, et le petit-fils de François 1<sup>er</sup>. Lorsque son père mourut d'un accident lors d'un tournoi, en 1559, il fit venir son fils aîné à son chevet et lui confia le royaume. Le dauphin François eut alors ces mots : « *Mon Dieu ! Comment vais-je vivre si mon père meurt ?* » De constitution fragile, le jeune homme avait trouvé en son père un modèle bienveillant et attentionné, sa mère Catherine de Médicis se montrant plus autoritaire à son égard.

Soucieux de l'avenir du royaume, Henri II le fiança encore enfant à la jeune reine d'Écosse Marie Stuart, nièce des influents ducs de Guise. Il la fit venir à la cour de France à l'âge de 8 ans pour parfaire son éducation. Camarades de jeux, les deux enfants s'entendent à merveille. On les marie en 1558 : elle n'a que seize ans, lui 14. Très vite, elle se heurte à Catherine de Médicis qui lui reproche son tempérament amoureux et l'accuse d'affaiblir son fils. Cette union restera pourtant stérile.

### La conjuration d'Amboise

Devenu roi le 10 juillet 1559, le jeune homme est surnommé par le peuple « Le petit roi François » (pas à cause de sa taille puisqu'il mesurait 1,87 mètre !) en opposition à son grand-père, François 1<sup>er</sup>. Peu sûr de lui, il confie le gouvernement aux Guise, partisans d'une répression des protestants. Pour le soustraire à leur influence, les protestants tentent de capturer le roi mais les oncles de Marie Stuart leur tendent un piège en se servant du jeune roi comme appât : c'est la conjuration d'Amboise qui se solde par le massacre des protestants impliqués, à l'exception des princes de Bourbon et de Condé. Les autres seront noyés, décapités ou pendus aux balcons.

Le règne de François II est également marqué par la baisse de l'influence française en Europe avec l'abandon de l'Écosse, du Brésil et, sous l'effet du traité du Cateau-Cambrésis signé par son père Henri II, de la Corse, de la Toscane, de la Savoie et de la quasi-totalité du Piémont.

Souffrant terriblement, François s'éteint le 5 décembre 1560, d'un abcès au cerveau. Ambroise Paré, à son chevet, avait proposé de le trépaner mais Catherine de Médicis refusa cette opération, alors peu courante. Elle accusa ensuite Marie Stuart d'avoir fait mourir son fils d'épuisement et l'obligea à retourner en Écosse.

### Un séjour gourmand de François II à Villers-Cotterêts

Du 26 août au 11 septembre 1559, François II séjourna au château de Villers-Cotterêts accompagné de sa famille. Ils étaient suivis d'une cour nombreuse qu'on évalue à 8 000 personnes. Tous les châteaux, les hôtels et les maisons furent réquisitionnés. L'ambassadeur de la reine d'Angleterre dut résider à La Ferté-Milon ! Les habitants devaient « *faire nettoyer les rues chacun audevant de sa maison* ». Pour nourrir cette cour, marchands, paysans et aubergistes étaient sollicités. Le 28 août par exemple, furent commandés pour la table royale : « *219 pouletz et pigons, 16 moutons, 10 cochons, 94 chapons, 10 langues de bœuf, 8 foies de veau...* ».



François II, dauphin par François Clouet  
Photo © BnF, Dist. RMN-Grand Palais / image BnF



Marie Stuart, jeune par François Clouet  
Photo © BnF, Dist. RMN-Grand Palais / image BnF



# L'agenda des communes

Le maintien des événements suivants est soumis à l'évolution de la crise sanitaire. Nous vous conseillons de vous rapprocher des organisateurs avant de vous déplacer. Merci de votre compréhension.

## TOUS LES MARDIS

### Randonnée de l'association les randonneurs de l'Ourcq (Rand'O)<sup>1</sup>

- **Villers-Cotterêts**, Parking du Grand Bosquet - 8h Renseignements et réservation 06 35 93 14 57 ou 06 80 71 38 75 rand'o@mailfence.com

## TOUS LES JEUDIS ET 1<sup>ER</sup> SAMEDI DE CHAQUE MOIS

### Randonnée de l'association Rand'O

- **La Ferté-Milon**, Parking de la roue à aube - 14h Renseignements et réservation 06 35 93 14 57 ou 06 80 71 38 75 rand'o@mailfence.com

## JUSQU'AU 31 AOÛT 2021

### Exposition Le Porteur d'histoire

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 3,60€ Renseignements 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## MERCREDI 3 FÉVRIER

### Spectacle jeune public : VOLE ! Cie La mécanique du fluide

- **Villers-Cotterêts**, Salle Demoustier - 16h - à partir de 3,85€ - Réservation possible 03 23 96 55 02 culture@mairie-villerscotterets.fr

## SAMEDI 6 FÉVRIER

### Randonnée de l'APCV<sup>2</sup>

- **Ambleny**, Place de l'église 14h - Renseignements et réservation 06 08 21 25 23 ou 06 35 59 80 43 apcvaisne@gmail.com

## SAMEDI 6 FÉVRIER

### Spectacle: Cassez les Chaînes

- **Villers-Cotterêts**, Médiathèque A. Dumas 20h30 - Réservation possible 03 23 76 48 21 mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

## DIMANCHE 7 FÉVRIER

### L'Hivernale (découverte de la forêt en hiver) de l'A.FO.RETZ

- **Villers-Cotterêts**, Parking de la gare - 14h Renseignements et réservation 06 15 75 97 93 ou 06 31 13 97 64 www.amis-foret-retz.fr

## MARDI 9 FÉVRIER

### Ciné-soupe, les rencontres audiovisuelles

- **Villers-Cotterêts**, Cinéma Les Clubs - 19h Renseignements 03 23 96 55 02 culture@mairie-villerscotterets.fr

## SAMEDIS 13 FÉVRIER

### 13 MARS / 10 AVRIL Marche Santé de l'association Loisirs, culture et gastronomie

- **Villers-Cotterêts**, Marché couvert - 14h30 Renseignements et réservation 03 23 96 30 03 ou 06 83 02 19 80 sivillers@orange.com

## SAMEDI 13 FÉVRIER

### Atelier Carnaval de Monte-Cristo (6 à 10 ans)

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 10h - 3,15€ Sur réservation 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## SAMEDI 20 FÉVRIER

### Visite-rencontre exposition Le Porteur d'histoire

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 10h30 - 4,35€ Sur réservation 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## DU 20 FÉVRIER AU 7 MARS

### Une toile en hiver

- **Villers-Cotterêts**, Cinéma Les Clubs - 4,60€/séance Renseignements 03 23 96 55 02 culture@mairie-villerscotterets.fr

## SAMEDIS 27 FÉVRIER / 27 MARS

### 24 AVRIL / 8 MAI / 22 MAI

### Randonnée guidée en Forêt de Retz de l'association Loisirs, Culture et Gastronomie

- **Villers-Cotterêts**, Marché couvert - 14h30 Renseignements et réservation 03 23 96 30 03 ou 06 83 02 19 80 sivillers@orange.com

## DIMANCHE 28 FÉVRIER

### Sortie guidée "Autour de la route des 14 frères" par l'A.FO.RETZ

- **Villers-Cotterêts**, Parking de la gare - 13h45 Renseignements et réservation 06 13 71 72 47 www.amis-foret-retz.fr

## DU 13 AU 21 MARS

### Festival du cinéma francophone

- **Villers-Cotterêts**, Cinéma Les Clubs - Renseignements 03 23 96 55 02 culture@mairie-villerscotterets.fr

## VENDREDI 19 MARS

### Concert instrumental par l'École de Musique intercommunale

- **La Ferté-Milon**, Église Saint-Nicolas - Renseignements 03 23 96 70 45

## SAMEDI 20 MARS

### AU MARDI 20 AVRIL

### Festival Résonances exposition Auteur/Lecteur

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 3,60€ Sur réservation 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## MARS 23 MARS

### Journée olympique

- **La Ferté-Milon**, Renseignements 03 23 96 70 45

## SAMEDI 27 MARS

### Visite-rencontre exposition Le Porteur d'histoire

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 10h30 - 4,35€ Sur réservation 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## SAMEDI 3 AVRIL

### Chasse aux œufs

- **Villers-Cotterêts**, Cour de la Mairie - 16h Réservée aux Cotterezien(ne)s Renseignements 03 23 96 55 18 accueil.association@mairie-villerscotterets

## SAMEDI 10 AVRIL

### Sortie "Autour de la cave du Diable" de l'A.FO.RETZ

- **Villers-Cotterêts**, Parking de la gare - 14h Renseignements et réservation 06 15 75 97 93 ou 03 23 71 42 17 www.amis-foret-retz.fr

## SAMEDI 10 AVRIL

### Chasse au trésor Le Porteur d'histoire (Cie des Cipitrons)

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 17h - à partir de 3,15€ - Sur réservation 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## DIMANCHE 11 AVRIL

### Matinée Randonnée Coyolles de l'APCV<sup>2</sup>

- **Coyolles**, Place de l'église 9h - Renseignements et réservation 06 08 21 25 53 ou 06 35 59 80 43 apcvaisne@gmail.com

## SAMEDI 17 AVRIL

### Loto avec l'association Festidklé

- **La Ferté-Milon**, Renseignements 03 23 96 70 45

## SAMEDI 17 AVRIL

### 3<sup>ème</sup> tour du championnat de France des clubs haltérophiles

- **La Ferté-Milon**, Renseignements 03 23 96 70 45

## SAMEDI 17 AVRIL

### Visite-rencontre Les Trois Mousquetaires hier et aujourd'hui (6 à 10 ans)

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 10h30 - 4,35€ Sur réservation 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## SAMEDI 17 AVRIL

### Spectacle tout public : J'kiffe Antigone, Cie La divine fabrique

- **Villers-Cotterêts**, Salle Demoustier - 20h30 - à partir de 3,85€ - Réservation possible 03 23 96 55 02 culture@mairie-villerscotterets.fr

## VENDREDI 23 AVRIL

### Concert en l'honneur de la remise en état de l'orgue de Saint Nicolas

- **La Ferté-Milon**, Église Saint-Nicolas - avec les élèves de Max Dussuchal et Paul Goussot à l'orgue. Renseignements 03 23 96 70 45

## DU 24 AVRIL AU 9 MAI

### Projections printanières

- **Villers-Cotterêts**, Cinéma Les Clubs - 4,60€/séance Renseignements 03 23 96 55 02 culture@mairie-villerscotterets.fr

## SAMEDI 1<sup>ER</sup> MAI

### Rallye pédestre de l'A.FO.RETZ

- **Villers-Cotterêts**, Parking de la gare - 13h45 Renseignements et réservation 03 23 71 42 17 ou 06 31 13 97 64 www.amis-foret-retz.fr

## 1<sup>ER</sup> MAI 2021

### Brocante

- **Berny-Rivière**, Place du foyer rural - à partir de 6h30 2€/m - sur réservation pour les exposants 03 23 55 51 28 mairiede.berny-riviere@wanadoo.fr

## MARDI 4 MAI

### Récital piano et voix de la soprano Maria Mirante et Paul Beynet

- **La Ferté-Milon**, Ouverture du concert par Léo Hoang, 9 ans. Renseignements 03 23 96 70 45

## MARDI 4 ET MERCREDI 5 MAI

### Atelier Bande-dessinée Le Porteur d'histoire animé par Christophe Gaultier

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 9h-12h / 13h30-16h30 sur 2 jours à partir de 6,30€ Sur réservation 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## SAMEDI 8 MAI 2021

### Brocante

- **Fontenoy**, Rue de la Tour 7h - 2€/ML Sur réservation pour les exposants 06 18 28 04 33 comitedesfetesfontenoy@hotmail.fr

## SAMEDI 8 MAI

### Marche Santé de l'association Loisirs, culture et gastronomie

- **Villers-Cotterêts**, Marché couvert - toute la journée Renseignements et réservation 03 23 96 30 03 ou 06 83 02 19 80 sivillers@orange.com

## DIMANCHE 9 MAI

### Matinée Randonnée par l'APCV<sup>2</sup>

- **Dampleux**, Place de la mairie 9h - Renseignements et réservation 06 08 21 25 23 ou 06 35 59 80 43 apcvaisne@gmail.com

## SAMEDI 15 MAI

### Nuit des Musées spectacle Nicolas le Philosophe

- **Villers-Cotterêts**, Musée A. Dumas - 17h30 - Sur réservation 03 23 96 23 30 musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

## VENDREDI 28 MAI

### Fête des Voisins

- **Villers-Cotterêts**, À partir de 19h - Sur inscription 03 23 96 55 18 accueil.association@mairie-villerscotterets

## WEEK-END 29 ET 30 MAI

### Exposition de véhicules d'exception

- **Fontenoy**, Stade de Fontenoy Samedi 10h jusqu'au dimanche 19h -2€ Renseignements 06 78 94 29 34 ligambier@wanadoo.fr

## DIMANCHE 6 JUIN

### Brocante et vide-grenier

- **Dampleux**, Route d'Oigny, rue des Cisterciens - 7h à 19h 1,50€ le mètre linéaire Sur réservation pour les exposants 06 88 36 88 02 ou 06 82 84 11 41 li.lou.317@hotmail.fr

<sup>1</sup> L'association des randonneurs de l'Ourcq est une nouvelle association du territoire Retz-en-Valois

<sup>2</sup> APCV : Association promotion des chemins verts

## Le Relais Assistant Maternel vous propose :



**NOUVEAU**

Un service de  
prêt gratuit à la  
Communauté de  
Communes !

Consultez le catalogue  
sur le site de la CCRV pour  
faire votre sélection de  
matériel pédagogique :

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

(Service réservé aux professionnels  
de la petite enfance du territoire)



**BIENTÔT  
DISPONIBLE**

### Relais Assistants Maternels intercommunal

Rue Alfred Juneaux  
02600 Villers-Cotterêts  
03 23 96 61 30  
ram@retzenvalois.fr